

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT



Prestation de service « Animation locale »

Année : 2022
Commune : LA TESTE
Gestionnaire : 29 – Mairie
Structure : Evs de Cazaux
Type de pièce : Convention
Numéro SIAS : 2020100801

Mars 2022

Les conditions ci-dessous de la subvention dite prestation de service « Animation locale » constitue la présente convention.

Entre :

La Commune de La Teste de Buch, représentée par **Monsieur Pactrick DAVET**, Maire, dont le siège est situé Esplanade Edmond Doré 33260 LA TESTE DE BUCH

Ci-après désigné « le gestionnaire ».

Et :

La Caisse d'allocations familiales de la Gironde, représentée par **Madame Christine MANSIET**, Directrice, dont le siège est situé Rue du Docteur Gabriel Péri – 33078 Bordeaux.

Ci-après désignée « la CAF ».

Préambule : Les finalités de la politique d'action sociale familiale des Caisses d'allocations familiales

Par leur action sociale, les CAF contribuent au renforcement des liens familiaux, à l'amélioration de la qualité de vie des familles et de leur environnement social, au développement et à l'épanouissement de l'enfant et de l'adolescent, au soutien à l'autonomie du jeune adulte et à la prévention des exclusions.

Au travers de diagnostics partagés, les CAF prennent en compte les besoins des familles et les contributions des partenaires. Les habitants et les usagers sont associés à l'expression des besoins sociaux et à la définition des modalités pour les satisfaire.

La couverture des besoins est recherchée par une implantation prioritaire des équipements sur des territoires qui en sont dépourvus.

L'offre de service doit bénéficier à l'ensemble des familles et accorder une attention particulière aux familles à revenus modestes et celles faisant face au handicap d'un parent ou d'un enfant, notamment au travers d'une politique facilitant leur accès.

Les actions soutenues par les CAF visent à :

- Développer l'offre d'accueil du jeune enfant en luttant contre les inégalités sociales et territoriales et en améliorant son efficience ;
- Accompagner le parcours éducatif des enfants âgés de 3 à 11 ans ;
- Soutenir les jeunes âgés de 12 à 25 ans dans leur parcours d'accès à l'autonomie ;
- Valoriser le rôle des parents et contribuer à prévenir les difficultés rencontrées avec ou par leurs enfants ;
- Contribuer à l'accompagnement social des familles et développer l'animation de la vie sociale.

Article 1 - L'objet de la convention

La présente convention définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la subvention dite prestation de service « Animation Locale » pour l'équipement :

EVS de CAZAUX

Hotel de Ville

Service Vie des Quartiers

Esplanade Edmond Doré

33260 LA TESTE DE BUCH

Axes du projet « Animation locale » :

- Valoriser la bibliothèque comme 3^e lieu
- Développer l'accueil des familles
- Développer les services de proximité

Objectif du projet « Animation locale » :

- Renforcement des liens sociaux et familiaux, les solidarités de voisinage
- Coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers

Les objectifs poursuivis par la subvention dite prestation de service « Animation Locale » (AL)

La prestation de service « animation locale » est destinée à soutenir les espaces de vie sociale, structures de petite taille implantées dans des zones faiblement équipées ou éloignées des pôles d'activité et sur lesquelles existe une forte demande sociale des familles.

L'espace de vie sociale poursuit trois finalités de façon concomitante :

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Il assure des missions générales :

- Lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ;
- Lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.
